

Responsable UE
Sylviane Pintus

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
4 crédits • 80 points • 60 heures

Activité.s d'apprentissage

A1580 - Création d'objets

4 crédits • 80 points • 60 heures • Pintus Sylviane, De Gottal Michaël

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **création d'objets**, l'étudiant est capable de :

- Produire un projet de design à travers des documents, des maquettes et prototypes
- D'entreprendre un projet de design à travers une méthodologie spécifique
- Comprendre et choisir les techniques lui permettant de construire des prototypes

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est effectuée lors du 1er quadrimestre. La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C5 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

Permettre à l'étudiant de s'initier à la création d'objets:

- en posant un oeil critique sur ce qui l'entoure.
- en synthétisant les informations qu'il a prises et en se singularisant.
- en construisant une réflexion motivée aboutissant à un concept.
- en assimilant les aspects techniques liés à l'objet.
- en rendant le projet concret à travers l'élaboration de projets sous forme de maquettes et prototypes.

Contenu

1. Qu'est-ce qu'un objet?
2. Méthodologie de la création d'objets.
3. Critique d'objets.
4. La technique comme moteur de création.
5. Elaboration du projet sous forme:
 - d'analyse
 - d'esquisses
 - d'avant-projets
 - de projets
 - de vérification au travers de l'élaboration de prototypes-(travail à l'atelier machines indispensable)

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Sous forme de "pédagogie active": l'étudiant est responsabilisé par rapport à son apprentissage.

Des outils (méthodologie) lui sont donnés pour qu'il puisse évaluer son travail:

- à travers son esprit critique.
- à travers la critique de ses collègues de classe.
- à travers la critique des professeurs et d'éventuels membres d'un jury.

Bibliographie

Bibliographie, vidéographie, webographie, documents... sont renseignés au fil du cours et des exercices.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation est organisée sous forme de dépôt ou de présentation du travail demandé, en

présentiel ou en virtuel selon les conditions sanitaires en vigueur.

- La cotation est donnée par le professeur, son remplaçant ou son assistant, en fonction de l'évaluation continue effectuée tout le long de l'année.
- La cotation sur 20 est remise à chaque quadrimestre mais les évaluations intermédiaires pourraient être communiquées à l'étudiant.
- Les critères d'évaluation sont définis en fonction de chaque travail et apparaissent dans le document de consignes.
- Cependant la priorité est donnée à la participation active lors des séances de cours en présentiel ou à distance (exigée lors de la pandémie de covid19).

Charte d'évaluation

Modalités :

- La majorité des travaux sont effectués durant les heures de cours augmentés de recherches, de rédaction, de tests...
- D'autres activités peuvent être ajoutées pour le besoin du cours.
- L'atelier de création d'objets est aussi un lieu d'échange avec les pairs, condition sine qua non pour mener à bien le projet individuel. La présence et la participation y sont donc obligatoires.
- Pas de 2^e session.
- La réussite est à 10 et la dispense également.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Permettre à l'étudiant de s'initier à la création d'objets:

- en posant un oeil critique sur ce qui l'entoure.
- en synthétisant les informations qu'il a prises et en se singularisant.
- en construisant une réflexion motivée aboutissant à un concept.
- en assimilant les aspects techniques liés à l'objet.
- en rendant le projet concret à travers l'élaboration de projets sous forme de maquettes et prototypes.

Contenu

1. Qu'est-ce qu'un objet?
2. Méthodologie de la création d'objets.
3. Critique d'objets.
4. La technique comme moteur de création.
5. Elaboration du projet sous forme:

- d'analyse
- d'esquisses
- d'avant-projets
- de projets
- de vérification au travers de l'élaboration de prototypes-(travail à l'atelier machines indispensable)

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Sous forme de "pédagogie active": l'étudiant est responsabilisé par rapport à son apprentissage.

Des outils (méthodologie) lui sont donnés pour qu'il puisse évaluer son travail:

- à travers son esprit critique.
- à travers la critique de ses collègues de classe.
- à travers la critique des professeurs et d'éventuels membres d'un jury.

Bibliographie

Bibliographie, vidéographie, webographie, documents... sont renseignés au fil du cours et des exercices.

Mode d'évaluation pratique

L'évaluation est organisée sous forme de dépôt ou de présentation du travail demandé, en présentiel ou en virtuel selon les conditions sanitaires en vigueur.

- La cotation est donnée par le professeur, son remplaçant ou son assistant, en fonction de l'évaluation continue effectuée tout le long de l'année.
- La cotation sur 20 est remise à chaque quadrimestre mais les évaluations intermédiaires pourraient être communiquées à l'étudiant.
- Les critères d'évaluation sont définis en fonction de chaque travail et apparaissent dans le document de consignes.
- Cependant la priorité est donnée à la participation active lors des séances de cours en présentiel ou à distance (exigée lors de la pandémie de covid19).

Charte d'évaluation

Modalités :

- La majorité des travaux sont effectués durant les heures de cours augmentés de recherches, de rédaction, de tests...
- D'autres activités peuvent être ajoutées pour le besoin du cours.
- L'atelier de création d'objets est aussi un lieu d'échange avec les pairs, condition sine qua none pour mener à bien le projet individuel. La présence et la participation y sont donc obligatoires.
- Pas de 2^e session.
- La réussite est à 10 et la dispense également.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours